



LASEP

École fondamentale

BIO 2

2018 - 2019

Calendrier sportif provisoire 2018-2019
14^e Young Walkers' Day à Dreiborn
33^e Cross National à Diekirch
31^e Fête de Tennis de Table et
Promotion de Tennis de Table à Soleuvre
Formation continue „Bewegung und Sport“
Esprit LASEP



paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél +352 48 55 70
Gsm +352 691 48 54 47
ou +352 691 48 55 70

Fax +352 48 54 47
info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif provisoire 2018 - 2019

1^{er} trimestre

Jeudi 18.10.	14 ^e Young Walkers' Day à Dreiborn	C1-C4
Mardi 23.10.	33 ^e Cross National à Diekirch*	C1-C4

Congé de la Toussaint

Mardi 13.11.	31 ^e Fête de Tennis de Table et Promotion de Tennis de Table à Soleuvre	C3-C4 C2-C4
Mardi 20.11.	Butzendag à Frisange	C1-C2
Mardi 27.11.	Butzendag à Hosingen	C1-C2
Jeudi 29.11.	Butzendag à Préizerdau et à Esch/Alzette	C1-C2
Mardi 18.12.	Football-Indoor à la Coque	C4

Vacances de Noël

2^e trimestre

Jeudi 17.1.	Fun-Athletics à la Coque	C3-C4
Jeudi 24.1.	Fun-Athletics à la Coque	C3-C4
Mardi 29.1.	Promotion Arts Martiaux	C1-C2
Mardi 5.2.	Promotion Arts Martiaux	C1-C2
Mardi 12.2.	Fête de Basketball	C3-C4

Congé de Carnaval

Jeudi 7.3.	Butzen à la Coque	C1-C2
Mardi 12.3.	Promotion Handball*	C3-C4
Jeudi 21.3.	Jeux aquatiques	C1-C4
Mardi 26.3.	Jeux aquatiques	C1-C4
Mardi 2.4.	Fête de Natation	C3-C4

Vacances de Pâques

3^e trimestre

Mardi 30.4.	Promotion Danse	C3-C4
Jeudi 16.5.	Inklusioun mam Sporty à la Coque	C1-C4
Mardi 21.5.	Ausdauerlauf rondrëm den Iechternacher Séi	C1-C4

Congé de la Pentecôte

Jeudi 13.6.	Fête de Football	C3-C4
-------------	------------------	-------

Nouveau relevé du personnel LASEP de l'AS

Le nouveau relevé du personnel LASEP rassemblant les données de tous les dirigeants, remplaçants, accompagnateurs et secrétaires d'une AS est à remplir par le secrétaire de l'AS et à envoyer au secrétariat général dans les meilleurs délais à l'adresse électronique tom.jander@lasep.lu. Les mises à jour sont à envoyer sans délai au secrétariat général à l'adresse électronique susmentionnée.

Les deux modèles de fiches personnelles restent applicables en cas d'urgence:

- fiche personnelle pour dirigeants et remplaçants avec qualification
- fiche personnelle pour accompagnateurs sans qualification

Le relevé du personnel doit être mis à jour en reprenant les données de la fiche personnelle remplie d'urgence.

Fiche des séances d'entraînement hebdomadaires en ligne sur www.lasep.lu

La restriction du nombre des séances d'entraînement par année scolaire imposée par les contraintes budgétaires oblige le CA à demander impérativement aux AS la communication de **toutes leurs séances** qui seront accordées par la CF dans les limites des capacités financières disponibles moyennant la fiche qui est **disponible en ligne depuis le 17 septembre** sur www.lasep.lu.

Attention: Toute séance non préalablement accordée ne donne aucun droit à un remboursement-frais.

Tous les dirigeants, remplaçants et accompagnateurs ainsi que le secrétaire des AS doivent figurer sur cette fiche afin de pouvoir être rémunérés.

La fiche des séances hebdomadaires et toute mise à jour ultérieure sont à remplir et à envoyer dans les meilleurs délais au secrétariat général.

Licences collectives 2018 - 2019 (formulaire EXCEL)

Veuillez envoyer vos licences collectives au secrétaire général Tom Jander à l'adresse électronique suivante:

licences@lasep.lu

Les licences collectives doivent être rédigées impérativement à l'aide du formulaire EXCEL **2018/2019** préparé à cet effet et disponible sur www.lasep.lu.

Il est rappelé aux responsables des AS de contrôler et de tenir à jour les licences collectives pour éviter toute disqualification lors des championnats et des fêtes sportives LASEP à cause d'une licence non conforme.

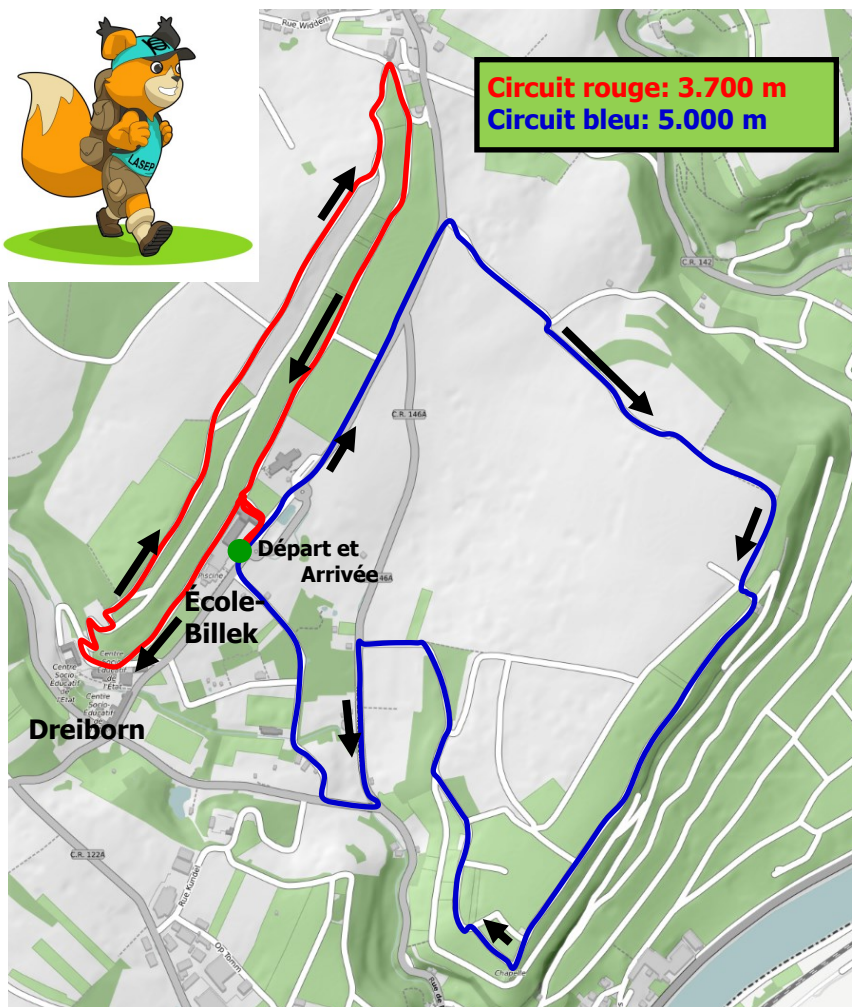
Les dirigeants sont priés d'apporter une copie de la licence collective actualisée et validée par le secrétariat général aux fêtes sportives.

14^e Young Walkers' Day pour les cycles 1 à 4

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives au 14^e Young Walkers' Day qui aura lieu

le jeudi 18 octobre 2018 à Dreiborn (départ de 14.00 à 15.00 heures)

en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise de Marche Populaire.



ATTENTION:

**Les bus sont à commander obligatoirement auprès de l'entreprise
Voyages Emile Weber**



Hotline (691) 48 55 70 ou 691 48 54 47

Renseignements supplémentaires:

Michèle Grethen-Lanter: 691 63 90 66

Danielle Lorang: 691 48 87 12

***Les inscriptions sont à envoyer pour le
11 octobre 2018 au plus tard à l'adresse électronique
inscriptions@lasep.lu en indiquant:***

- ***le nom de l'association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone portable et son adresse email***
- ***le nombre de participants du C1 au C4***
- ***l'heure approximative du départ***

33^e Cross National à DIEKIRCH

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives au 33^e Cross National qui aura lieu

le MARDI 23 octobre 2018 à 15.00 heures précises à DIEKIRCH

A. Objectif et public cible

Le Cross National est organisé afin d'initier les enfants à l'athlétisme et plus précisément à la course à pied « cross-country ». Cette manifestation est organisée pour toutes les catégories d'âge.

B. Organisation et déroulement

- Les coureurs de chaque catégorie d'âge sont obligés de participer à un échauffement qui est annoncé par microphone quelques minutes avant le départ. **Le premier échauffement a lieu à 14.45 heures.**
- **À 15.00 heures**, l'initiation au cross pour les enfants du cycle 1 (distance 500 m, avec dossard et classement, mais sans chronométrage) commence.
- À la fin de cette initiation, la première course chronométrée débute.
- Après l'arrivée de tous les coureurs d'une course, la course suivante commence.
- Après leur épreuve respective, les enfants peuvent participer à des ateliers sportifs et ludiques.

C. Règlement

Chaussures

Le port de chaussures à pointes (« spikes ») est interdit.

Courses et distances

Pour chaque catégorie d'âge (selon l'année rectifiée), il y a une course mixte pour garçons et filles. Le tableau suivant regroupe toutes les courses organisées et les distances respectives:



1. course mixte à env. 500 m:	Cycle 1 (sans chronométrage)
2. course mixte à env. 750 m:	2012
3. course mixte à env. 750 m:	2011
4. course mixte à env. 1000 m:	2010
5. course mixte à env. 1000 m:	2009
6. course mixte à env. 1000 m:	2008
7. course mixte à env. 1000 m:	2007
8. course mixte à env. 1,5 km :	2006-2005



Dossards

Les coureurs portent des dossards personnels. Sur base des inscriptions reçues, le secrétaire général envoie ces dossards aux secrétaires des associations sportives au moins trois jours avant le cross.

Chaque dossard doit être marqué de l'année de naissance (année rectifiée) de l'enfant et d'un point en couleur conformément au tableau ci-dessous :

1. course	mixte	Cycle 1	orange
2. course	mixte	2012	rouge
3. course	mixte	2011	bleu
4. course	mixte	2010	vert
5. course	mixte	2009	brun
6. course	mixte	2008	jaune
7. course	mixte	2007	mauve
8. course	mixte	2006-2005	blanc

Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

D. Remarques

- D'ores et déjà, il est recommandé aux athlètes de suivre un **entraînement adéquat** sur la distance prévue et de **se présenter au départ en tenue sportive**.
- **Seuls les élèves membres de la LASEP** peuvent prendre le départ pour la course réservée à leur catégorie d'âge (année rectifiée). Il est rappelé aux responsables des AS de contrôler et de **tenir à jour les licences collectives pour éviter toute disqualification** à cause d'une licence non conforme. Les dirigeants sont priés d'apporter une copie de la licence collective actualisée et validée par le secrétariat général.
- Les **classements** du cross seront publiés le mercredi 24 octobre 2018 sur www.lasep.lu (résultats)
- Le **cross aura lieu par tous les temps** à moins que, en cas de pluie drue et incessante, les DS Michèle Grethen et Danielle Lorang ne jugent les conditions météorologiques trop défavorables à la santé des enfants et remette l'épreuve. Une annulation éventuelle sera communiquée aux secrétaires jusqu'à 10.00 heures au plus tard.
- Adresse: Rue Joseph Merten, L-9257 Diekirch

Hotline (691) 48 55 70 ou 691 48 54 47

Renseignements supplémentaires:

Michèle Grethen-Lanter: 691 63 90 66

Danielle Lorang: 691 48 87 12

Veillez commander les dossards personnels par email à l'adresse inscriptions@lasep.lu en suivant les indications de la page 9 de ce BIO pour le vendredi 11 octobre 2018 au plus tard!



Commande de dossards

Démarche à suivre

La commande de dossards personnels se fait très facilement à partir de votre licence collective sous format EXCEL

- 1) Ouvrez le fichier EXCEL de votre licence collective.
- 2) Enregistrez votre licence collective sous le nom de „dossards cross 2018“.
- 3) **Supprimez** dans ce nouveau document tous les enfants qui **ne participent pas** au Cross National.
- 4) Enregistrez votre document „dossard cross 2018“ encore une fois.
- 5) Envoyez un e-mail en indiquant le nom de votre **AS**, votre **nom**, votre **numéro de téléphone portable** et l'**adresse postale** pour l'envoi des dossards pour le **11 octobre 2018** au plus tard à l'adresse électronique suivante:

inscriptions@lasep.lu

Les dossards de vos athlètes vous seront envoyés par courrier.

Veuillez distribuer les dossards aux enfants en marquant chaque dossard de l'année de naissance (année rectifiée) de l'enfant et d'un point en couleur suivant le code à la page 7 de ce BIO.

En cas de questions à propos de la commande de dossards: **691 48 54 47**

ATTENTION:

**Les bus sont à commander obligatoirement auprès de l'entreprise
Voyages Emile Weber**



31^e Fête Tennis de Table (C3-C4) Promotion de Tennis de Table (C2-C4) à Soleuvre au Centre Sportikuss

(en collaboration avec la FLTT)

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les AS à la

- 31^e Fête de Tennis de Table pour les enfants des cycles 3 et 4
- Promotion de Tennis de Table pour les enfants des cycles 2 à 4 qui auront lieu au Centre Sportikuss, rue Jean Anen à L-4413 Soleuvre,

le mardi 13 novembre 2018 à 14h30 précises.

A. Objectif et public cible

La LASEP organise la Fête de Tennis de Table afin de promouvoir ce sport individuel compétitif. Cette manifestation est organisée sous forme d'un tournoi individuel pour 4 catégories (joueurs licenciés auprès de la FLTT ou initiés au tennis de table), à savoir :

catégorie 1: scolaires/minimes – garçons

catégorie 2: scolaires/minimes – filles

catégorie 3: débutants – garçons

catégorie 4: débutants - filles

B. Organisation et déroulement

- Chaque association sportive peut participer avec autant de joueurs/joueuses qu'elle désire. Sur la fiche d'inscription doivent figurer les noms des joueurs et joueuses, leur date de naissance, le numéro de la licence collective et la catégorie correspondante
- Le nombre total de participants aux catégories 1 à 4 est limité à 160 (sur 16 tables). Il faut cependant veiller à ce que les participants disposent des connaissances de base suivantes :
 - ⇒ service correct
 - ⇒ changement de service après 2 points
 - ⇒ attribution correcte des points lors de l'arbitrage
- Le tournoi commence à 14.30 heures, même si toutes les associations sportives inscrites ne sont pas encore présentes et se termine à 17.00 heures au plus tard.
- Pour la suite des rencontres, on considère l'ordre d'arrivée des participants. Au premier tour, on évite si possible les rencontres entre joueurs de la même association sportive.

- Les participants de chaque catégorie sont placés en file indienne (bancs).
- Les 3 premiers de la file jouent le premier match à la table 1, les 3 suivants le deuxième match à la table 2 et ainsi de suite.
- Les deux premiers joueurs ainsi que l'arbitre de la première rencontre sont déterminés par tirage au sort.
- Quand toutes les tables sont occupées, les autres joueurs attendent leur tour (toujours en file).
- Dès qu'une table est disponible, les deux premiers joueurs de la file d'attente s'y rendent pour jouer leur match.
- L'arbitre d'un match terminé se rend derrière la file. Le gagnant du match le suit. Le perdant arbitre la rencontre suivante à la table à laquelle il vient de perdre.

C. Règlement

Arbitrage

Les matchs sont arbitrés par les enfants licenciés LASEP. En principe, le juge-arbitre du tournoi est un arbitre national officiel de la FLTT ou par défaut un arbitre neutre et sans lien direct avec les associations sportives en cause.



Règles

Les règles de jeu de la FLTT sont appliquées.

Classement

- Un match se joue en 2 sets (pas de "belle") et 1 point est attribué pour chaque set. Le ou les points sont marqués par un responsable du tournoi sur la fiche personnelle de résultats de chaque participant. Chaque participant est responsable pour sa fiche tout au long du tournoi.
- Le participant ayant le plus de points est le vainqueur de la catégorie correspondante.
- Si deux ou plusieurs participants ont le même nombre de points, une finale (respectivement un tour final) est jouée entre eux.

Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

D. Remarques

- Un secrétariat est ouvert à partir de 14.00 heures pour procéder au contrôle des licences de la LASEP.
- La participation à la fête implique l'acceptation du règlement de la fête.

E. Promotion de Tennis de Table (cycle 2 à 4) pour non-initiés

Tous les licenciés LASEP du cycle 2 à 4 non-initiés au tennis de table peuvent participer à la Promotion du Tennis de Table. Il s'agit d'une initiation ludique par ateliers organisés en collaboration avec la FLTT.

Attention! Le nombre de participants est limité à 50.

Les inscriptions sont à envoyer

à partir du 13 octobre et pour le 7 novembre 2018 au plus tard à l'adresse électronique inscriptions@lasep.lu en indiquant:

- *le nom de l'association sportive*
- *le nom du dirigeant responsable*
- *son numéro de téléphone portable et son adresse électronique*
- *les noms et prénoms des joueurs et joueuses, leur sexe, leur date de naissance, leur catégorie d'âge et le numéro de la licence collective.*
- *la discipline choisie (fête C3,C4 ou promotion C2-C4)*



Formation continue „Bewegung und Sport“ pour tout intéressé



Le Conseil d'Administration de la LASEP vous invite
à participer à une formation offerte par le Service des Sports de la
Ville d'Esch-sur-Alzette qui aura lieu

**le samedi 20 octobre 2018 de 9.00 à 17.00 heures
au Centre Omnisport Henri Schmitz, rue Dr. Emile Colling à
L-4069 Esch-sur-Alzette**

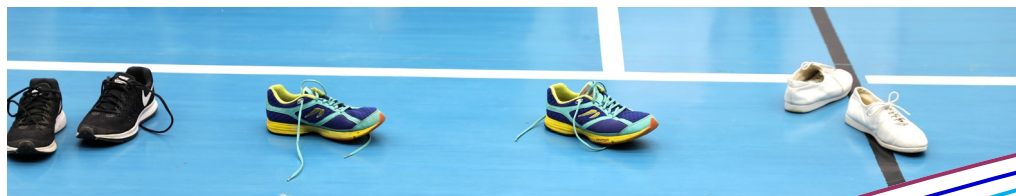
Formateur: Urs KRONENBERG (Dozent für Bewegung und Sport an der
Pädagogischen Hochschule des Kantons St.Gallen in Rorschach)

- Les participants sont équipés de vêtements et de chaussures de sports.
- À 12.15 un repas est offert par la Ville d'Esch-sur-Alzette.
- Cette formation continue sera certifiée par la LASEP. Elle est reconnue dans le cadre de la formation initiale LASEP.

**Les inscriptions sont à envoyer pour le 11 octobre 2018
au plus tard à l'adresse électronique inscriptions@lasep.lu
en indiquant:**

- *le nom et le prénom du participant*
- *son numéro de matricule*
- *son numéro de téléphone portable et son adresse électronique*

 **Pour des raisons d'organisation, veuillez confirmer votre participation au repas de midi tout en précisant d'éventuels régimes alimentaires le cas échéant.**



Zeitplan für die Weiterbildung vom 20. Oktober 2018

Uhrzeit	Thema
9.00	• Theorie mit Rückblick auf Lehrmethoden der Schweiz • Was ist neu am Lehrplan 21? • Umgang mit Kompetenzen
10.00	Praxis am Beispiel • Turnen mit und an Geräten, Akrobatik • Leichtathletik • Spielbereich
11.30	• Auftrag für Tandemarbeiten aus dem Bereich Spielen • Verständnisfragen
12.15	Mittagessen (Bitte anmelden!!)
13.30	• Umsetzung der Tandemarbeiten unter den Teilnehmern planen • Halle vorbereiten
14.30	Start der praktischen Umsetzung der Tandemaufgaben mit den Teilnehmern
15.45	Pause
16.00	2. Teil der praktischen Umsetzung
17.00	Kursschluss / Feedback

LASEP

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Bewegung und
Sport

Lehrplan **21**



ma ville, ma vie



Le dirigeant

1. sert comme modèle pour tous les enfants à encadrer
2. véhicule et fait respecter le *fair-play*
3. veille à une sécurité maximale aux vestiaires et pendant les activités sportives
4. collabore de façon active lors des événements organisés sur les plans local, régional et national
5. encourage les enfants à mettre une tenue adéquate lors des activités sportives
6. respecte les dates d'inscription pour les manifestations sportives organisées par la Commission Technique et Sportive

Le secrétaire de section

7. tient à jour le fichier de la licence collective des enfants afin de garantir leur assurance en cas d'accident
8. assiste aux réunions annuelles pour secrétaires organisées par le Conseil d'Administration

L'AS locale

9. offre des entraînements multisports
10. est représentée à l'Assemblée générale
11. participe pendant l'année scolaire à au moins deux manifestations dont une à caractère promotionnel

Tout membre de la LASEP

12. soigne le dialogue avec les partenaires de la communauté scolaire
13. se conforme aux statuts ainsi qu'aux directives et aux décisions du Conseil d'Administration

Les partenaires de la LASEP



KONICA MINOLTA

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1 | Fax : 26 380-380
info@ck-online.lu | www.ck-online.lu
f CK - Groupe Charles Kieffer

G R O U P E

CHARLES KIEFFER

Letz be healthy

Magazine santé 100% luxembourgeois



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois




PIDAL

lalux
ASSURANCES



voyages
emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen